



6ème Colloque sur le Diabète et la Nutrition

“Diabetes Morocco 2017”

Rabat, les 7 et 8 juillet 2017

Appel de Rabat 2017

Aux institutions de santé africaines et panafricaines

Pour une mobilisation engagée et participative pour la
protection des Droits des Diabétiques en Afrique

Au terme de ce Colloque, qui a consacré l'une de ses sessions au thème relatif « aux Droits des diabétiques notamment en Afrique », les partenaires et les participants à cet événement ont décidé de lancer l'Appel suivant :

Nous, les partenaires et participants au Colloque “Diabetes Morocco 2017” organisé à La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat, les 07 et 08 juillet 2017 :

- **Saluons** l'Initiative de la **Ligue Marocaine de Lutte contre le Diabète**, avec ses partenaires marocains, africains, et de la région Mena, pour avoir programmé, pour la deuxième fois, dans le cadre de ce Colloque, une session de débats et d'échanges fructueux sur les droits des diabétiques notamment en Afrique ;

- **Rappelons** l'importance primordiale d'aborder la problématique du fléau du diabète, notamment en Afrique - qui connaît un développement épidémiologique très inquiétant, aggravant la pauvreté et la vulnérabilité sociale - sous l'angle de la protection, le respect et de la promotion des droits humains ;

- **Ayant à l'esprit** la forte portée liée aux principes des droits humains de la définition de la « santé » dans la constitution de l'OMS ainsi que la portée universelle de la Déclaration d'Alma-Ata de septembre 1978 demandant à tous les gouvernements et à la communauté mondiale de protéger et de promouvoir la santé de tous les peuples du monde ;

- **Reconnaissons** le lien organique entre santé, lutte contre la précarité et pauvreté, paix et sécurité, mouvements migratoires et parité hommes/femmes, de même que l'engagement mondial en faveur de l'accès universel aux soins de santé pour faciliter la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ;

- **S'inscrivant** dans la nouvelle dynamique africaine pour la promotion et la protection des droits de l'homme en rappelant que la « **Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples** » ainsi que les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies « engage les États africains parties de la Charte à prendre les mesures nécessaires en vue de protéger les droits liés à la santé de leurs populations » ;

- **Soulignons** particulièrement les résolutions pertinentes initiées par le Bureau Régional de l'OMS pour l'Afrique et notamment la résolution « Santé et Droits de l'Homme dans la Région Africaine » et la résolution relative à la création de « **l'Observatoire Africain de la Santé** » adoptées à Luanda en novembre 2012 ;

- **Rappelons** les multiples résolutions pertinentes de l'OMS/Comité Régional de l'Afrique, notamment celles relatives à la santé communautaire (Addis Ababa/novembre 2006), au Diabète (Brazzaville/août 2007), à la sécurité alimentaire (Brazzaville/août 2007), aux soins primaires et systèmes de santé (Ouagadougou/2008), aux déterminants sociaux de la santé (Malabo/juin 2010), à la santé et l'adaptation aux changements climatiques (Youmoussoukrou/septembre 2011) aux MNT

(Brazzaville/novembre 2012), à la médecine traditionnelle (Brazzaville /sep 2013) ;

- **Tenant compte du contenu de « la Charte Internationale des Droits et des responsabilités des personnes atteintes du Diabète »** lancée par la Fédération Internationale de Diabète en 2011, en se référant particulièrement à ses trois axes à savoir, le droit aux soins, le droit à l'information et à l'éducation et le droit à la justice sociale ;

- **Nous réjouissons et encourageons** l'initiative de la Ligue Marocaine de Lutte contre le Diabète et ses partenaires africains, avec le soutien du Conseil National des Droits de l'Homme du Maroc, de créer **un Observatoire Africain Non Gouvernemental à Dakhla** en novembre 2016 dédié à la Protection, au Respect et à la Promotion des Droits des Diabétiques en Afrique ;

- **Lançons** un appel aux instances africaines et panafricaines, publiques et privées, concernées par les problèmes de santé en général et les problèmes de diabète en particulier ainsi qu'aux instances africaines et panafricaines opérant dans le domaine des Droits de l'Homme, pour une mobilisation engagée et participative pour la protection, le respect et la promotion des Droits des Diabétiques en Afrique en associant activement à cet effort de mobilisation les organisations non gouvernementales africaines concernées ;

- **Invitons** toutes les organisations non gouvernementales africaines militantes, au niveau africain et panafricain, concernées par le bien-être des diabétiques en Afrique à mutualiser leurs efforts et à coaliser leurs structures pour mener à bien leur programmes de sensibilisation et de plaidoyer sur le plan législatif, réglementaire et opérationnel en vue de mieux garantir la protection, le respect et la promotion des droits des diabétiques dans notre continent.

Pour les participants du Colloque

Rabat, le 08 juillet 2017